

ASSEMBLEE COMMUNALE

Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Haut-Intyamon sont convoqués en assemblée communale

**le mercredi 11 décembre 2024 à 20h15,
à la salle communale à Albeuve.**

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2024

Le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site communal, www.haut-intyamon.ch

2. Budget 2025

- 2.1 Présentation générale du budget
- 2.2 Planification financière
- 2.3 Budget du compte de résultats
- 2.4 Budget du compte des investissements
 - 25.01 Liaison piétonne Lessoc-Gare CHF 330'000.-
 - 25.02 Approvisionnement eau potable L'Etang CHF 133'000.-
 - 25.03 Correction trajet des conduites Comba d'Avau CHF 170'000.-
 - 25.04 Remplacement véhicule édilitaire CHF 73'000.-
 - 25.05 Zone sportive de Neirivue CHF 50'000.-
- 2.5 Préavis de la Commission financière
- 2.6 Vote des investissements selon liste point 2.4
- 2.7 Vote du budget du compte de résultats

3. Nominations commissions

- 3.1 Commission financière
- 3.2 Commission d'urbanisme
- 3.3 Commission de naturalisation

4. Divers

- 4.1 Point de situation sur la vente des parcelles et bâtiments communaux

Le Conseil communal

Toute demande particulière est à adresser par écrit à l'attention du Conseil communal à commune@haut-intyamon.ch ou par courrier postal d'ici au vendredi 6 décembre 2024.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture.